



**Projet de soutien à la transition numérique de territoires partenaires
de coopération internationale de la Région Île-de-France.**



En partenariat
avec





Appel à projets

En partenariat
avec



SOMMAIRE



1. Présentation du programme
2. Présentation du contexte et de l'appel
3. Périmètre de l'appel
4. Les critères d'éligibilités
5. Quels bénéfices pour vous, les apporteurs de solutions ?
6. Modalités de participation
7. Calendrier
8. Critères d'évaluation des candidatures

En partenariat
avec



LE PROGRAMME ECONNECT



Dans le cadre de sa stratégie internationale, la Région Île-de-France entend renforcer les liens qui unissent de nombreux Franciliens à leurs pays d'origine et favoriser le développement économique réciproque en valorisant l'expertise francilienne dans ses projets de coopération.

La Région Île-de-France a conçu avec quatre de ses collectivités partenaires le projet « **ECONNECT, TERRITOIRES NUMÉRIQUES EN TRANSITIONS** », dont l'objectif est de **renforcer la transformation numérique des partenaires de la Région et de leur écosystème** en développant des actions structurantes sur ce thème.

Projet multi-territorial, il vise également le **partage d'expériences et la consolidation collective** de processus de réussite

Cofinancé par **l'AFD – Agence Française de Développement**, ce programme est déployé conjointement par la **Région Île-de-France** et ses partenaires du **Conseil Départemental de Rufisque**, de la **Région Casablanca – Settat**, du **District Autonome d'Abidjan** et de la @Commune Urbaine d'Antananarivo grâce à l'appui de **L'Institut Paris Région** et **Cap Digital**.

En partenariat
avec



CONTEXTE



L'informatique est cruciale pour le fonctionnement de la CUA, mais les projets précédents n'ont pas été suivis par des mises à jour du système informatique. Sous l'administration du maire Andriantsitohaina, de nouveaux projets informatiques ont été lancés en 2020. Des problèmes dans le système d'information ont été identifiés, notamment au niveau des directions chargées du bien-être de la population.

La résolution de ces problèmes faciliterait la circulation des informations entre les contribuables et les décideurs de la CUA. L'informatisation permettra également de collecter des données statistiques pour anticiper les événements futurs pouvant affecter les citoyens.

Le projet ECONNECT de la Commune Urbaine d'Antananarivo vise à utiliser le digital pour améliorer le bien-être de ses habitants. En collaboration avec Cap Digital, la CUA finance cinq projets axés sur le développement de technologies bénéfiques pour les citoyens.

En partenariat
avec



L'APPEL



La Commune Urbaine d'Antananarivo a identifié les enjeux prioritaires. A titre d'inspiration, voici la présentation de leurs besoins.

1 – Transparence de la municipalité et participation citoyenne

Problématique 1 : Absence d'outils de communication entre le citoyen et la CUA

Problématique 2 : Absence d'outils de signalisation d'anomalie au sein de la CUA

Problématique 3 : Absence d'interface d'information sur les standards de la CUA accessible au citoyen

Problématique 4 : Absence d'outil métrique pour évaluer la confiance et la satisfaction de la population

2 – Santé

Problématique 1 : Absence de données informatiques sur les patients des centres de santé de base de niveau II et au bureau municipal d'hygiène

Problématique 2 : Absence d'une version numérique et intelligible du code municipal pour les citoyens

En partenariat avec



L'APPEL



Le District Autonome d'Abidjan a identifié les enjeux prioritaires. A titre d'inspiration, voici la présentation de leurs besoins.

3 – Gestion des déchets

Problématique 1 : Augmentation constante du volume des déchets ménagers de la CUA

Problématique 2 : Absence d'une gestion informatisée pour la gestion optimale des ramassages des déchets

4 – Mobilité

Problématique 1 : Absence d'une alternative pour fluidifier la circulation automobile à Antananarivo

5 – Culture et patrimoine

Problématique 1 : Dévalorisation des patrimoines historiques et culturels d'Antananarivo

Problématique 2 : Absence d'interface d'information relative au domaine culturel

En partenariat
avec



ÉLIGIBILITÉ



Vous êtes:

- Être une société enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés depuis moins de 5 ans.
- Être une entreprise indépendante, les filiales de grandes entreprises ne sont pas éligibles.
- Être une société dont le siège social ou un établissement secondaire est localisé dans la Commune Urbaine d'Antananarivo
- Vous développez une solution innovante susceptible de relever un défi des axes prioritaires de de la Commune Urbaine d'Antananarivo

Ne manquez pas cet **appel à candidature ouvert du 8 avril au 19 mai 2024 à 23h59.**

En partenariat
avec



OPPORTUNITÉ



A l'issue du processus de sélection, chaque lauréat aura l'opportunité de bénéficier des avantages suivants

Accélération business

- Une subvention d'un montant de 5 000€ alloué à l'issue de la sélection par le jury final
- Un accès à un écosystème de partenaires locaux
- La mise à disposition de ressources locales par la Commune Urbaine d'Antananarivo

Visibilité et notoriété

- Vous bénéficierez des futures communications du District Autonome d'Abidjan vis-à-vis du programme ECONNECT et relatives aux gagnant de cet appel à projet. Vous bénéficierez également d'une visibilité internationale auprès des autres partenaires du projets ECONNECT, à savoir : le Conseil Régional d'Île-de-France, le District Autonome d'Abidjan en Côte d'Ivoire,, le Département de Rufisque au Sénégal et la Région Casablanca-Settat au Maroc.
- Vous pourrez valoriser cette référence auprès de prospects et clients

En partenariat
avec



MODALITÉ DE PARTICIPATION



Qui peut participer ?

L'appel est ouvert à tout type d'entreprise respectant les critères d'éligibilités capable d'adresser les sujets proposés et relever le défi.

Comment participer ?

Pour candidater au challenge, il faut :

- Renseigner le [formulaire de candidature en ligne](#)
- Joindre à ce formulaire une présentation de votre projet suivant le modèle fourni sur le [site Econnect](#)

Votre dossier, une fois reçu, sera évalué selon les critères spécifiés dans la présentation de l'appel à projets.

En partenariat
avec



CALENDRIER



8 avril 2024 : Lancement de l'appel à projets et ouverture des candidatures

19 mai 2024 : Clôture des candidatures

Semaine du 10 mai 2024 : Annonce des candidats présélectionnés

Semaine du 15 juillet 2024: Jury de sélection à Antananarivo puis annonce des lauréats choisis par le jury

En partenariat
avec



CRITERES DE SELECTION



Evaluation globale

- Capacité à montrer une vision claire du projet
- Présentation claire de l'idée et définition des objectifs du projet

Pertinence du projet proposé

- Compréhension des besoins du DAA
- Pertinence de la solution proposée, par rapport aux besoins exprimés par le DAA

La proposition de valeur

- Caractère innovant de la solution
- Impact et valeur ajoutée du projet sur la collectivité
- Potentiel économique du projet sur le marché

Réalisme du projet

- Plan budgétaire
- Plan opérationnel
- Les équipes mobilisées
- Stratégies mises en place pour assurer la durabilité du projet

Appréciation générale

En partenariat
avec



VOTRE CONTACT



Cheffe de projet Transformation
Numérique et Open Innovation
Cap Digital
shahinez.lamsouni@capdigital.com

En partenariat
avec

